



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2019

Excusés : P. Ponsard (pouvoir à G Neury), Y. Muet (pouvoir à D. Wajda), O. Chanel

Absents : C. Grange, A. Broucke

Secrétaire de séance : G.Neury

DELIBERATIONS

- **Autorisation de dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement du budget 2018 :** la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a mis en 2018 254 000€ d'investissements. Le ¼ correspond donc à 63 500€ que le Conseil sur proposition de la commission des finances répartit ainsi dans l'attente de l'élaboration du budget primitif (BP 2019) :

- mairie : 2 000€ (ordinateurs)
- école : 5 000€ (divers matériels dans le nouveau bâtiment)
- routes : 15 000€ (curages de fossés, carrefour centre quilles à remplacer)
- EPORA : 23 000€ participation sur l'opération nouveaux logements)
- défense incendie : 11 500€ (bâches réserves)
- stade municipal : 2 000€ (divers)
- cimetière : 5 000€ (mur dégradé)

Ces montants seront repris dans le budget 2019, les sommes ci-dessus seront obligatoirement affectées aux opérations citées et ne pourront être diminuées. *Vote à l'unanimité.*

- **Avenant n°6 à la convention de participation aux frais de fonctionnement du Centre médico scolaire de Bourgoin-Jallieu :** la part élève de 0.56€ en 2018 passe à 0.61€ en 2019 soit pour 136 élèves un montant de 82,96€ (la visite médicale ne concerne que les enfants de GS, CP, CM2).

Vote à l'unanimité.

- **Demandes de subventions pour le projet city stade-terrain d'entraînement-terrain de boules :** le Conseil autorise le Maire à faire les demandes aux organismes suivants : Conseil départemental (30%), DETR Etat (Dotation pour l'Equipement des Territoires Ruraux) : (20%), Conseil régional (au dossier). *Vote à l'unanimité.*

COMPTE RENDU DE REUNION

- **Commission communication réunion du 3 janvier :** la préparation du journal municipal est terminée et le BAT (Bon A Tirer) a été donné à l'imprimerie Carle. La distribution dans les boîtes aux lettres aura lieu samedi 19 janvier. Bonne lecture.

INFORMATIONS

- **INSEE recensement de la population :** au 1^{er} janvier 2016 le village comptait 1034 habitants + 31 personnes n'habitant pas sur la commune mais inscrites sur les listes électorales. Prochain recensement en 2020.
- **Purge des conduites d'eau et relevé des compteurs en janvier :** la SEMIDAO doit poser un analyseur à la station de pompage (environ 16 000€) pour que le service soit alerté en cas de dysfonctionnement du process chargé d'éliminer l'oxyde de fer ; ce matériel pourra être réutilisé sur d'autres sites.
- **Soirée contes le samedi 2 février dans la salle des associations :** cette soirée est offerte et organisée par la CAPI. L'entrée est gratuite. Venez nombreux.
- **Certificat administratif (décision du Maire et information au Conseil) :** pour corriger un montant sur le remboursement d'emprunt 27 695€ au lieu de 27 100€. La somme arrondie sera prise au chapitre 16, article 1641 des dépenses imprévues.
- Les propriétaires de chiens sont priés de bien vouloir ramasser les déjections rejetées sur des zones piétonnières, merci.
- **Prochaine réunion du Conseil : jeudi 7 février à 20h30.**